



# Assemblée générale

Distr. limitée  
20 février 2019  
Français  
Original : anglais

## Conseil des droits de l'homme

### Comité consultatif

#### Vingt-deuxième session

18-22 février 2019

Point 3 d) de l'ordre du jour

#### **Demandes adressées au Comité consultatif en application des résolutions du Conseil des droits de l'homme et actuellement examinées par le Comité** **Activités des fonds vautours et incidences sur les droits de l'homme**

**M. Ibrahim Abdulaziz Alsheddi, M. Mohamed Bennani, M. Lazhari Bouzid, M. Alessio Bruni, M. Ion Diaconu, M<sup>me</sup> Karla Hananía de Varela, M. Ludovic Hennebel, M. Mikhail Lebedev, M. José Augusto Lindgren Alves, M. Xinsheng Liu, M. Ajai Malhotra, M. Kaoru Obata, M<sup>me</sup> Mona Omar, M<sup>me</sup> Elizabeth Salmón, M. Dheerujall Seetulsingh, M. Changrok Soh, M. Cheikh Tidiane Thiam, M. Jean Ziegler : projet de mesures à prendre**

## **22/... Activités des fonds vautours et incidences sur les droits de l'homme**

*Le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme,*

*Rappelant* la résolution 34/3 du Conseil des droits de l'homme en date du 23 mars 2017, dans laquelle le Conseil a pris note avec satisfaction du rapport intermédiaire du Comité consultatif sur les activités des fonds vautours et leurs incidences sur les droits de l'homme, et a prié le Comité consultatif de lui présenter un rapport final sur la question à sa trente-neuvième session, pour examen<sup>1</sup>,

*Rappelant également* la résolution 37/11 du Conseil des droits de l'homme en date du 22 mars 2018, dans laquelle le Conseil a prié le Comité consultatif de poursuivre ses travaux en vue de lui soumettre son rapport final à sa quarante et unième session,

*Rappelant en outre* qu'à sa dix-neuvième session, le Comité consultatif a créé un groupe de rédaction, actuellement composé d'Ibrahim Abdulaziz Alsheddi, de Mohamed Bennani, d'Ion Diaconu, de Mikhail Lebedev et de Jean Ziegler (Rapporteur), et qu'à sa vingt-deuxième session Mikhail Lebedev a été désigné nouveau Président,

1. *Prend note avec satisfaction* du projet de rapport final sur les activités des fonds vautours et leurs incidences sur les droits de l'homme, soumis par le groupe de rédaction au Comité consultatif à sa vingt-deuxième session<sup>2</sup> ;

2. *Adopte* le projet de rapport final *ad referendum* et charge le Rapporteur d'établir la version définitive du rapport en vue de soumettre celui-ci au Conseil à sa quarante et unième session.

<sup>1</sup> A/HRC/33/54.

<sup>2</sup> A/HRC/AC/22/CRP.1.

